



RABUTEAU

THÉRAPEUTIQUE

RM121

R33

1875

ÉLÉMENTS
DE
THÉRAPEUTIQUE

PHARMACOLOGIE
ÉLÉMENTS

DE

THÉRAPEUTIQUE

ET DE

PHARMACOLOGIE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

**Éléments de toxicologie et de médecine légale appliquée à l'em-
poisonnement.** 1 vol. in-18 de 920 pages avec gravures intercalées dans
le texte..... 10 fr.

Analyse des urines. 1 vol. in-18 avec figures. Paraîtra prochainement.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

ÉLÉMENTS
DE
THÉRAPEUTIQUE

ET DE
PHARMACOLOGIE

PAR

A. RABUTEAU

DOCTEUR EN MÉDECINE

LICENCIÉ ÈS SCIENCES PHYSIQUES ET ÈS SCIENCES NATURELLES
LAURÉAT DE L'INSTITUT DE FRANCE (PRIX DE THÉRAPEUTIQUE)
MÈMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

Ramon Mucias.



BIBLIOTECA

PARIS
LIBRAIRIE LAUWEREYNS

2, RUE CASIMIR-DELAUVIGNE, 2

1875

Tous droits réservés

000282

RM 121
R 33
1875

ELEMENTS

THÉRAPEUTIQUE

PHARMACOLOGIE

A. RABUTEAU



PARIS

LIBRAIRIE LAMBERT

1875

000088

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION (1872-1873)

Cet ouvrage est la reproduction des Leçons que je professe depuis six années.

Je l'ai divisé en deux parties, dont l'une correspond à la Thérapeutique, proprement dite, l'autre à la Pharmacologie, afin de le mettre en harmonie avec deux enseignements distincts établis dans nos Facultés de médecine.

Il se trouve, par cela même, destiné spécialement aux Élèves. Mais j'ai fait en sorte de le rendre profitable à ceux qui sont déjà instruits dans la science difficile de guérir.

Je n'ai pas voulu en faire un *Manuel* vulgaire, ce qui eût été contraire à mes tendances, je me suis efforcé d'en faire un *Traité* reproduisant, d'une manière rigoureuse et précise, les données fournies par la physiologie et la clinique modernes. En un mot, j'ai entrepris un *Essai* de Thérapeutique scientifique appuyé sur des bases aussi solides que celles d'autres branches de la médecine mieux développées.

C'est ce but suprême que doivent viser ceux qui veulent faire progresser notre science. Chacun le comprend. On peut même avancer que les esprits sont tous dirigés vers ce même but, comme le prouvent les recherches d'un grand nombre

de physiologistes et de médecins qui étudient chaque jour, à l'aide de moyens nouveaux, l'action des divers agents thérapeutiques. Nous ne pouvons plus nous contenter de savoir qu'un médicament guérit, nous voulons savoir comment il opère; car, appuyés sur cette notion et sur celle de l'état morbide que nous voulons combattre, nous agissons en connaissance de cause.

Telle est la pensée qui a présidé à la rédaction de ce Traité. Je l'ai écrit avec amour et avec confiance; avec amour pour une science à laquelle j'ai voué mes efforts, avec confiance dans l'accueil des Élèves à qui j'ai cherché à aplanir quelques difficultés.

Paris, 1^{er} mai 1872.

En revoyant, avec un soin tout spécial, cette nouvelle édition qui succède si rapidement à son aînée, le premier sentiment que j'éprouve est celui de la gratitude. Je remercie vivement tous ceux qui ont conçu quelque intérêt et quelque estime pour mes efforts à faire progresser la Science thérapeutique. Cette estime et cet intérêt ont, à mes yeux, d'autant plus de prix qu'ils constituent, pour ainsi dire, mon unique récompense.

ANTOINE RABUTEAU.

Paris, 20 octobre 1874.

ÉLÉMENTS

DE

THÉRAPEUTIQUE

ET DE

PHARMACOLOGIE

PREMIÈRE PARTIE

THÉRAPEUTIQUE

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET CLASSIFICATIONS

La *thérapeutique* (de θεραπεύω, je soigne, je traite) est la science qui a pour objet le traitement des maladies. C'est la branche la plus importante de la médecine (1).

Les moyens employés par cette science pour arriver à son but sont appelés *agents thérapeutiques* (2).

Ces agents peuvent être répartis en deux groupes : 1^o les *pondérables* ou *médicaments proprement dits*, tels que l'iodure de potassium, le sulfate de quinine, etc.; 2^o les *impondérables*, tels que la chaleur, l'électricité, agents auxquels on peut ajouter les moyens mécaniques, tels que la locomotion, la contention usitée dans le traitement des maladies chirurgicales.

(1) La médecine n'est elle-même qu'une subdivision des sciences biologiques.

(2) On désigne par l'expression de *médication*, tantôt l'ensemble des moyens dirigés contre un état morbide spécial : elle est alors synonyme de traitement; tantôt l'ensemble des agents possédant des propriétés plus ou moins analogues (médications tonique, astringente, etc.), ou même l'ensemble des médicaments agissant par un principe commun (médication mercurielle).